

**Maître de stage
Consentement et Engagement**

1. Je confirme mon engagement à agir comme maître de stage dans le cadre du stage d'adaptation que doit réussir un dentiste français afin d'obtenir son permis pour exercer la médecine dentaire au Québec et j'autorise l'Ordre des dentistes du Québec à fournir mes coordonnées à tout candidat qui en fera la demande, le cas échéant.
2. Je comprends que ma reconnaissance pour agir à titre de maître de stage est conditionnelle à l'acceptation de ma candidature par les instances de l'Ordre. À cette fin, je consens à ce que le personnel de la direction de l'admission de l'Ordre obtienne tous les renseignements nécessaires au traitement de ma demande auprès d'autres directions, notamment du bureau du syndic, de la direction de l'inspection professionnelle et de la direction de l'exercice de la médecine dentaire.
3. J'autorise l'Ordre à informer le candidat français concerné par cette décision du cheminement de mon dossier et de l'issue de celui-ci dès qu'une décision aura été rendue.
4. Je comprends qu'à titre de maître de stage pour un dentiste français il est essentiel que mes connaissances et compétences soient à jour et conformes aux normes scientifiquement reconnues et, également, à jour en ce qui concerne la législation et la réglementation professionnelles applicables à l'exercice de la profession de dentiste au Québec.
5. Je comprends que mes principales responsabilités à titre de maître de stage, sont les suivantes :
 - a. offrir un milieu de travail favorable au bon déroulement du stage et tenir compte, dans notre relation professionnelle, du fait que le stagiaire est déjà reconnu comme dentiste en exercice en France;
 - b. favoriser l'intégration du stagiaire dans son milieu de travail et l'informer du fonctionnement de la clinique et des ressources disponibles;
 - c. établir les tâches du stagiaire selon des modalités et des objectifs précis;
 - d. accompagner le stagiaire dans l'organisation de son travail et l'initier à la gestion d'un cabinet selon les normes québécoises;
 - e. permettre au stagiaire d'exercer les activités professionnelles incluses dans le champ de pratique des dentistes;
 - f. évaluer ponctuellement les actes accomplis, encadrer le stage par des périodes de supervision et d'échanges et, le cas échéant, analyser les difficultés rencontrées et mettre en place les mesures pour y remédier;
 - g. discuter avec le stagiaire de la qualité de l'encadrement et des conditions d'adaptation à la pratique au Québec, déterminer et discuter des points forts et des points d'amélioration du stagiaire;
 - h. aux moments établis par l'Ordre, remplir et faire parvenir les rapports d'évaluation du stagiaire en utilisant la fiche d'évaluation déterminée dans l'Avenant à l'Arrangement de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ce ____ jour de _____ 202__.

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)